

**“La France doit reconnaître  
l’indépendance de l’Artsakh”  
(Nagorny/Haut Karabagh)**

## LA FRANCE DOIT RECONNAITRE L'INDEPENDANCE DE L'ARTSAKH



Le Cercle d'Amitié France-Artsakh dénonce avec vigueur la rupture instantanée du cessez-le-feu par l'Azerbaïdjan dans le conflit qui l'oppose au Haut-Karabagh. Il considère que la poursuite continue des offensives militaires mais aussi les bombardements des villes et infrastructures civiles du Karabagh et même d'Arménie constitue un drame humanitaire qui s'accompagne, selon toute vraisemblance, de crimes de guerre.

*« Avec ce cessez-le-feu, nous avons eu l'espoir que le régime d'Ilham reviendrait à la raison et accepterait de reprendre les négociations de paix avec le Karabagh et l'Arménie comme il s'y était engagé il y a trois jours »* a indiqué Guy Teissier, le Président du Cercle d'Amitié France-Artsakh. *« Nous constatons que tel n'est pas le cas ce qui, après tant de désillusion, achève d'ôter toute crédibilité au régime meurtrier d'Ilham Aliev »* a continué Guy Teissier.

Le Cercle d'Amitié rappelle qu'un cessez-le-feu conclu à Moscou le 9 octobre sous l'égide de la Russie prévoyait *« d'échanger des prisonniers de guerre, d'autres personnes et les corps des tués avec la médiation et en accord avec les critères du Comité de la Croix-Rouge »*, la reprise *« des négociations substantielles pour parvenir rapidement à un règlement pacifique »* dans un format que les parties s'engageaient à ne pas modifier, c'est-à-dire sous l'égide du groupe de Minsk de l'OSCE coprésidé par la France, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique. Ces clauses sont restées lettre morte en raison du non-respect du cessez-le-feu par l'Azerbaïdjan.

Le Cercle considère que la reprise unilatérale des hostilités par Bakou, sa volonté affichée d'imposer la Turquie son alliée dans des négociations de façade de même que les appels du Président Aliev à l'éradication sanguinaire des Arméniens natifs du Haut-Karabagh témoignent de la volonté de l'Azerbaïdjan d'éradiquer la population autochtone de ce pays pour assouvir sa politique expansionniste.

Face à une menace d'un tel ordre, le Cercle estime qu'il en va de la responsabilité de la France et de l'ensemble des Etats membres des Nations Unies de reconnaître la République du Haut-Karabagh *« Vu la gravité extrême de la situation actuelle, une telle reconnaissance relevant de la responsabilité de protéger apparaît comme la seule solution qui permette de préserver les Karabaghiotes de la politique de nettoyage ethnique dont rêvent la Turquie et l'Azerbaïdjan »* a affirmé Guy Teissier. *« Comme elle l'a fait pour le Timor Oriental ou le Kosovo, la communauté internationale doit reconnaître l'indépendance du Haut-Karabagh, seule réponse politique qui puisse assurer le droit à la vie et à la dignité de ses habitants »* a conclu le Président du Cercle d'Amitié France-Artsakh

**Le Cercle d'Amitié France-Artsakh a été créé le 19 mars 2013. Il regroupe aujourd'hui une soixantaine de responsables politiques (députés, sénateurs, maires et autres élus).** Le Cercle a pour objectif de soutenir l'action du Groupe de Minsk de l'OSCE (ce Groupe coprésidé par la France, les Etats-Unis et la Russie, est chargé de médiation pour trouver une solution au conflit du Karabagh), de sécuriser les peuples de la région, de rompre l'isolement international du peuple d'Artsakh et de favoriser un espace de dialogue et d'échanges entre les peuples du Caucase du Sud.

*Copyright © 2020 Cercle d'Amitié France-Artsakh, Tous droits réservés*

Vous recevez cet email car vous êtes sur la liste des récipiendaires du Cercle d'Amitié France-Artsakh

**Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-jointe:**

Cercle d'Amitié France-Artsakh

Bureau de Guy Teissier  
Assemblée nationale, 126 rue de l'Université  
Paris 07 SP 75355  
France



photo : CC BY-SA 3.0